

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 c. Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 MARS

LA MINORITÉ à la commission des finances

Est-ce un remords tardif ? Une tactique inspirée par les difficultés de la situation budgétaire ? Il ne viendra, en effet, à l'esprit de personne que les gauches se soient subitement converties.

Elles ne peuvent avoir obéi à un sentiment d'équité à l'égard des droites, d'impartialité envers la minorité parlementaire, de respect pour une imposante fraction du suffrage universel, en ouvrant aux droites le sein de la commission des finances qui leur avait été systématiquement fermé depuis l'arrivée des républicains au pouvoir.

Jusqu'à la dissolution de l'Assemblée nationale, la majorité conservatrice avait admis dans la commission de budget des représentants de la minorité républicaine ; en 1876, la majorité de la Chambre des députés passa de droite à gauche ; aussitôt, sur la proposition de son leader Gambetta, les républicains mettent la main sur nos finances et la commission du budget devient l'autre mystérieux où s'élaborent les finances du pays, à l'abri de tout regard indiscret, de tout contrôle vigilant.

Pendant dix ans, malgré les protestations légitimes des droites, la commission du budget, l'accès du « saint des saints » du temple républicain a été obstinément interdit à tout profane, c'est-à-dire à tout représentant de la minorité conservatrice.

Au lendemain des dernières élections générales, on a vu, et non sans un tressaillement d'espérance, le tiers des sièges du Palais-Bourbon occupés par cette minorité importante : « le saint des saints » ne s'est point ouvert pour ses représentants.

La gestion républicaine de nos finances a épuisé le Trésor, accru considérablement la dette publique, ouvert l'ère des déficits budgétaires.

Les républicains ont crié tout d'abord à la calomnie ; aujourd'hui ils hésitent, ef-

frayés du déficit qu'ils ont creusé, des ruines qu'ils ont enlaidées par leurs prodigalités, leurs gaspillages, leurs folies.

Ils sont à bout d'emprunts ; le pays est à bout de charges. Que faire ?

Les gauches ont décidé — l'extrême-gauche elle-même a fait fléchir son intransigeance — qu'il fallait ouvrir le « saint des saints » à la droite.

Nos amis politiques ne reculeront pas devant la responsabilité de leur mandat. Ils accepteront le difficile devoir de travailler au relèvement des finances publiques. Mais ils exigent que la représentation de la minorité soit proportionnelle à son importance numérique. C'est une précaution sage, car la droite, qui n'a pas été complice des folies financières des gauches, ne veut point en être la dupe. EDMOND ROBERT.

BOULANGER ET BISMARCK

Nous recevons de Berlin, dit le Monde, la lettre suivante, qui complète utilement les renseignements donnés par la presse française, et qui nous paraît mériter l'attention de nos lecteurs :

« J'ai interrogé un Italien qui a eu plusieurs entrevues avec le prince de Bismarck, et je vais tâcher de vous rapporter, aussi fidèlement que possible, les paroles prononcées par le chancelier, en leur conservant leur physionomie pittoresque.

« J'ai vu M. de Lesseps. Ce bon M. de Lesseps était ému jusqu'aux larmes quand je lui ai dit que je ne voulais pas la guerre, que j'acceptais les explications du gouvernement français et que je lui pardonnais ses allures belliqueuses, à condition qu'il se montrât plus sage dans l'avenir et qu'il ne se permettrait pas le moindre préparatif militaire.

« Je suis très content de M. Goblet et de ses collègues, surtout du général Boulanger. C'est un homme charmant, le général Boulanger. Au fond, je n'ai en vue pas du tout. Bien au contraire, car depuis M.

Jules Ferry, il n'y a pas eu pour moi de ministre aussi agréable, aussi utile à mes projets.

« Le général Boulanger donne aux bons Français la satisfaction de croire qu'ils ont à leur tête un chauvin, un patriote, un homme de la revanche, et pendant qu'il leur fait des petits discours et qu'il leur annonce qu'il va faire sauter l'Allemagne avec la meline, il nous laisse faire très tranquillement nos préparatifs ; si bien qu'avant peu la France sera dans l'impossibilité de résister à une attaque de notre part.

« Pendant que j'augmente mon armée de 41,000 hommes, M. Boulanger diminue la sienne.

« Ces 41,000 hommes sont déjà presque tous à la frontière de France, les uns dans de nouveaux bataillons, les autres dans nos anciens régiments, qu'ils portent au complet du pied de guerre. Le jour où nous voudrions marcher, nous avons là 400,000 hommes prêts à passer la frontière dans les 24 heures ; et avant que les Français aient eu le temps de bouger, nous aurons envahi 25 ou 30 lieues de leur territoire.

« Lors de nos premiers mouvements d'hommes, le général Boulanger avait eu envie de les imiter en petit, et d'envoyer en cachette quelques centaines de soldats du 6^e corps d'armée. Mais j'ai été averti à temps et j'ai fait cesser ces envois.

« Pour faire pendant à nos nouveaux régiments, on a construit en France des baraques pour 25,000 hommes. Mais elles sont vides, ces baraques ; on n'ose y mettre personne, et le lendemain d'une déclaration de guerre, c'est moi qui y logerai une avant-garde.

« Voyez donc quelle chance pour moi qu'un homme comme le général Boulanger, amusant les Français pendant que nous agissons !

« Ah ! les Français sont de bons soldats, et s'ils étaient organisés comme nous, nous n'en viendrions pas si facilement à bout. Mais ils ont une grosse armée sur le papier, beaucoup de bataillons, beaucoup de compagnies et personne dedans. Ce seront des

troupes faibles, décousues, mal préparées à entrer en campagne avec un quart de réservistes, et le jour où l'on s'avisera de les compléter, nous dirons que la France veut la guerre, que la France mobilise son armée.

« On croira que j'ai fait tout ce tapage pour une élection. On me prend pour un enfant. Je l'ai fait surtout pour épouvanter ceux qui gouvernent la France, et pour pousser mes préparatifs contre eux, pendant qu'ils se confondaient en protestations pacifiques et en excuses.

« J'ai réussi. Maintenant, je suis prêt, et le jour où la mine éclatera en Orient ou en Occident, sur le Danube, sur les Alpes ou sur le Rhin, je n'ai plus qu'un signal à donner, et j'aurai pour moi une avance de huit jours que M. Boulanger a fait perdre aux Français.

« Faites comme moi en Italie. Ayez à la frontière des effectifs de paix. Préparez vos forteresses, vos vivres, vos voitures. Je vous couvre. Si la France s'avise de réclamer, nous l'enverrons promener, et si elle arme comme nous, alors... vous me comprenez.

« C'est ainsi que je veux la paix très sincèrement, très loyalement, comme je l'ai dit au bon M. de Lesseps. Je veux la paix avec une France impuissante et hors d'état de bouger. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

LA TRIPLE ALLIANCE

La Gazette de Moscou, organe de M. Katkoff, dit que l'accord secret conclu en 1884 et renouvelé en 1884, connu sous le nom de triple alliance, expirera en mars courant.

Les résultats de cet accord, en tout point funestes à la Russie, sont surtout tangibles en Bulgarie, mais ils répondent au but de la politique allemande.

Il va de soi que le prince de Bismarck s'efforce d'obtenir le renouvellement de cet accord, et c'est l'Autriche que le chancelier a chargé d'amener la Russie à y souscrire à l'aide d'un compromis en Orient.

7 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA CONTESSE MADELEINE Par M. DU CAMPFRANC

A ce moment, un valet de pied souleva la portière. Il portait la correspondance sur un plateau d'argent. Charlotte et sa tante s'emparent des journaux et des romans. Une lettre était à l'adresse de M^{lle} Méraux, Madeleine tressaillit à la vue de cette écriture masculine. Elle ne connaissait pas celle du lieutenant de Jern-Brabourg ; cependant elle eut la soudaine intuition que cette épître venait de lui. Elle se saisit d'une main anxieuse, et sa tâche étant momentanément achevée, elle courut s'enfermer dans sa chambre, sa petite chambre remplie de livres, ces amis de l'âme, et égayée par la senteur des premiers feuillets, qui entraient par la fenêtre ouverte.

Que pouvait contenir cette lettre ? Sa main tremblait en brisant le cachet, et, toute rougissante, elle lut très vite d'abord, reprenant ensuite phrase par phrase. Puis elle demeura immobile sur son divan, grisée par les paroles ardentes. Un sentiment nouveau venait de s'éveiller en elle. Que de fois elle avait réprimé les élans de son âme... Mais maintenant... maintenant, pourquoi étouffe-

rait-elle son jeune, son ardent, son premier amour ?

Elle était loyalement aimée ; elle pouvait donc aimer à son tour ; et, tout bas, dans le cœur de Madeleine, un écho répondait aux passionnées folies du jeune comte.

— A moi aussi, Herbert, à moi aussi, vous êtes très cher... Que je vous aime !... et depuis si longtemps... depuis le premier jour.

Elle n'avait pas été sans remarquer les vives émotions du jeune homme ; elle avait compris sa lutte intime ; une intuition secrète lui avait dit sa puissance sur le cœur d'Herbert ; alors même que le jeune comte combattait avec le plus de violence contre son sentiment, alors même qu'il se montrait dur et injuste envers elle, elle savait bien qu'il en souffrait ; elle savait bien qu'elle était adorée et qu'il le lui dirait un jour.

Et Madeleine souriait en essuyant des larmes d'ardente gratitude. Ah ! ce dévouement d'un comte de Jern-Brabourg offrant son alliance à une pauvre lectrice, elle ne le croyait possible que dans les romans. Quel rêve ! Comme il surpassait tout ce qu'elle avait imaginé. Quel épilogue à son humble vie !

Et devant les yeux de la jeune fille apparut son enfance, puis sa jeunesse. Son enfance n'avait été qu'un continuel sourire.

Madeleine était venue au monde dans une

élégante maison parisienne, où rien ne manquait, sinon la prévoyance, et son père, en la caressant, la nommait : « sa petite duchesse ». Elle chérissait ce doux et vieux professeur, qui consumait ses jours à donner des leçons, ses nuits à écrire des livres pour augmenter le bien-être de sa femme et de son enfant. Mais la mère de Madeleine, tourmentée d'idées de grandeur et de mondanité, gouvernait, sans sagesse, sans économie, ce petit intérieur qui aurait trouvé le bonheur et la paix dans la simplicité. Avec le luxe, il trouva les dettes, les dettes écrasantes. Elles furent toutes soldées pourtant à la mort de M^{me} Méraux. L'honneur fut sauf, grâce à la modeste fortune entièrement sacrifiée ; mais le père et la fille durent émigrer au cinquième étage, dans une de ces rues si solitaires qui rayonnent autour du Jardin des Plantes. Ils vivaient dans une chambre à la tapisserie fanée, aux meubles défraîchis, et dont l'unique fenêtre était éclairée par des carreaux plombés et verdâtres.

Toutefois, une caisse de fleurs — le jardin du savant — dans laquelle croissaient des réedées et des volubilis, rejuvenissait cette croisée antique ; et, souvent, Madeleine rêvait devant ces fleurs, seul ornement lumineux et gai de ce logis sombre. Elle rêvait, et sa jolie tête de petite duchesse avait des nostalgies de richesse, de grandeur, des regrets amers, et le père en regardant, à la

dérobée, cette chère enfant de seize ans, à l'expression de visage déjà mélancolique, redoublait d'ardeur dans ses leçons et dans ses recherches. Durant deux années, il travailla sans trêve ; puis son front brûlé de fièvre s'abattit un jour sur la page commencée, et la main, qui tremblait de lassitude, ne put achever la lettre à demi formée. Louis Méraux fut long à se rétablir ; mais jamais plus il ne retrouva ni ses forces d'autrefois, ni sa lucide intelligence. Ses facultés avaient sombré. Sa plume, qui avait été savante, eut, entre ses doigts paralysés, moins de valeur que l'outil du vulgaire ouvrier. Volontiers, il aurait donné des leçons, enseigné le latin, le grec, qu'il croyait toujours posséder ; mais pas un de ses élèves, en constatant l'affaiblissement intellectuel de leur vieux maître, ne revint, et le pauvre savant mourait de faim et de désespoir. Livre à livre, toutes les éditions rares de sa chère bibliothèque furent vendues. La rougeur au front, Madeleine les portait chez les brocanteurs, et revenait avec la petite somme destinée à solder le boulanger et le médecin. Elle fut admirable d'énergie. Oubliant ses vains regrets de grandeur, elle se mit courageusement à l'humble travail d'aiguille. Elle aurait pu donner des leçons, labour mieux rétribué, mais elle voulait épargner à l'infinie ce suprême et redouté martyre de la vieillesse : l'isolement.

Des ouvertures en ce sens ont été faites. Mais la Russie, appréciant justement sa position actuelle d'arbitre de la paix européenne, qui résulte de sa liberté d'action, se gardera bien de tout engagement séparé. L'Autriche ne sera bien venue dans un accord avec la Russie qu'à la condition essentielle de renoncer à tout jamais aux Balkans et de reprendre son rôle historique dans l'Europe centrale.

Ce court exposé de vues résume la situation.

CULTURE DE LA MÉLASSE

Au cours de la discussion sur les droits de douane sur les maïs, riz et daris étrangers, M. Lockroy, ministre du commerce et de l'industrie, a prononcé un grand discours.

Il a disserté longuement sur les distilleries agricoles et les distilleries industrielles, sur les distilleries nationales et les distilleries étrangères, sur l'amidon, sur les divers alcools, sur les différents droits qui les frappent.

Et chacun de s'étonner des considérations si spéciales, d'admirer les connaissances multiples qu'elles pouvaient supposer.

Un petit mot, échappé par malheur à l'orateur, est venu rompre le charme et détruire tout le prestige.

Ne voilà-t-il pas que M. Lockroy nous parle de la « culture de la mélasse. »

On a ri beaucoup d'une telle expression dans la bouche d'un ministre du commerce et de l'industrie.

M. Lockroy s'est égayé de l'importance que certains députés attachent à l'importation du daris, qu'il prétend être une plante rare, qu'on trouve seulement en Egypte dans quelques jardins.

Il peut se vanter, lui, d'être une variété de ministre du commerce et de l'industrie encore plus rare que le daris ; et, malheureusement pour nous, ce n'est pas en Egypte qu'elle pousse. (L'Autorité.)

En cas de mobilisation, cent quatre-vingt-dix députés seraient appelés sous les drapeaux. Se trouveraient-ils, par suite, déçus de leur mandat et devrait-on procéder à leur remplacement dans les délais ordinaires ? Cette hypothèse soulève encore plusieurs autres questions également intéressantes. Dans la discussion du projet de loi organique militaire, les Chambres auront à les examiner.

M. le comte de Blacas, le dévoué serviteur du comte de Chambord, vient de mourir.

Monsieur le Comte de Paris s'est empressé d'envoyer un télégramme de condoléances à la famille.

Les obsèques ont été célébrées hier, à midi, en l'église Sainte-Cloilde de Paris.

On lit dans la *Semaine de Troyes* :

« L'ouvrier qui avait été requis par le maire de Troyes pour décrocher le crucifix

de la salle des mariages, mariait sa fille le samedi 26 du mois dernier. Quand il fut avec les futurs et les témoins, en présence de l'officier civil, il tira de sa poche un crucifix, et dit bien haut en le mettant en évidence : « C'est moi qui, bien à contre-cœur, ai ôté le Christ de la place qu'il occupait ici ; mais il ne sera pas dit que par ma faute le Christ ne présidera pas au mariage de ma fille. Comme la liberté de conscience nous en donne le droit, c'est devant lui qu'elle accomplira la formalité pour laquelle nous sommes venus. » Alors l'officier civil fit son office simplement et sans difficulté. »

Accouchement de la duchesse de Bragançe

Lundi soir, à neuf heures, au palais de Belem, S. A. R. Madame la princesse Marie-Amélie, duchesse de Bragançe, est heureusement accouchée d'un fils.

Madame la duchesse de Bragançe avait à ses côtés S. M. la reine d'Espagne et Madame la comtesse de Paris.

Monsieur le Comte de Paris, S. A. R. M^{re} le duc de Bragançe et toute la famille royale étaient dans les salons voisins entourés de toute la cour et des ministres.

Selon l'usage admis à la cour de Portugal, un moment avant la délivrance toutes les portes du palais communiquant avec la chambre de la duchesse furent fermées et scellées, et les personnages restés à l'intérieur ne purent plus communiquer avec personne.

La grande maîtresse de la cour, marquise de Funchal, a dressé un acte provisoire signé par le médecin chambellan et qui servira de base à l'acte de naissance officiel que dressera le chef du ministère du royaume.

La grande maîtresse a ensuite présenté le nouveau-né aux personnages présents, à la cour, aux ministres et aux autres fonctionnaires.

La ville fut illuminée avec des girandoles et des fusées volantes. Une salve de cent et un coups de canon fut tirée à la forteresse de la ville et sur les navires mouillés dans le Tage.

Un *Te Deum* fut célébré au palais, et le prince fut ondoyé par le cardinal Netto, patriarche de Lisbonne.

Le baptême solennel aura lieu dans dix jours à la chapelle du palais royal d'Ajuda. S. M. le roi de Portugal sera le parrain et Madame la comtesse de Paris la marraine.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — Les grandes fêtes sont commencées pour le quatre-vingt-dixième anniversaire de l'empereur Guillaume. On télégraphie de Berlin :

« Le grand-duc et la grande-duchesse Wladimir, ainsi que le grand-duc Michel, sont arrivés à six heures trente du matin. »

Le prince Henri de Prusse, qui vient d'être promu commandant de l'escadre des

torpilleurs, est arrivé ce matin de Kiel. Le prince héritier de Danemark et sa suite sont également arrivés ce matin, à neuf heures trente.

« A onze heures du soir, le prince de Galles est arrivé par la gare de la Friedrichstrasse avec sa suite. »

« Demain, l'empereur recevra les envoyés extraordinaires du Pape, d'Espagne, de Turquie, de Portugal, de Hollande, du Japon et de Chine. »

« Sont attendus demain le comte de Flandre et le prince Baudoïn. »

Les monuments publics sont pavés. Un grand nombre de maisons particulières sont ornées de drapeaux aux couleurs impériales et royales.

Dans la journée, la fête du souverain a été célébrée à l'université, ainsi que par les sociétés de gymnastique et les associations militaires.

A midi, l'empereur, qui paraît bien portant, a commencé ses réceptions. Le comte de Bismarck, fils aîné du chancelier et secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, lui présentait ses illustres visiteurs.

L'empereur s'est montré particulièrement aimable pour M. Galimberti, délégué du Pape, qui a remis au souverain une lettre autographe de Léon XIII.

L'empereur a reçu ensuite le général Cordova, représentant la reine-régente d'Espagne, les envoyés spéciaux du sultan, du roi de Grèce, de Portugal, des Pays-Bas, des empereurs de Chine et du Japon. Il a eu un mot gracieux pour chacun d'eux.

On dit que le *Reichsanzeiger* publiera demain une longue liste de grâces et de commutations de peines accordées par le souverain.

Le médecin particulier de l'empereur aura sa part des largesses impériales. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* annonce en effet que l'empereur, pour récompenser le docteur Lauer de ses soins assidus, lui allouera une dotation de trois cent mille marks.

Enfin, c'est demain que seront publiées officiellement les fiançailles de la princesse Irène de Hesse avec le prince Henri de Prusse, troisième fils du prince impérial et capitaine du 4^e régiment de la garde.

Un grand nombre de télégrammes de félicitations ont été reçus au palais. L'ambassadeur de Chine a annoncé une lettre autographe du Fils du Ciel.

Les journaux s'accordent à constater que ces fêtes, où tous les souverains de l'Europe sont représentés, contribueront au maintien de la paix.

On commente beaucoup la dépêche résumant un communiqué du gouvernement russe aux journaux au sujet des relations de la Russie et de l'Allemagne. On trouve que ce document manque de chaleur.

On insiste sur le caractère essentiellement pacifique de l'alliance avec l'Autriche et l'Italie, qui vient d'être renouvelée.

BULGARIE. — Les sources d'eau chaude de Yokari-Bagna se sont taries ; on craint un tremblement de terre, car, de mémoire d'homme, pareil fait ne s'est produit.

repas fussent insuffisants ; mais elle avait horreur de rougir ; horreur de ce travail qu'elle allait demander, la voix tremblante, dans les magasins luxueux ; horreur de ces courses au Mont-de-Piété où, en baissant la tête, elle déposait les dernières épaves du misérable logis ; horreur, surtout, de se présenter humiliée, dans une robe indigote, chez les amis heureux d'autrefois, et d'implorer leur protection. Elle était bonne musicienne et peignait avec goût ; elle aurait pu utiliser ses talents... Elle n'osait pas implorer ; elle se laissait oublier. Et tous, sauf une vieille dame, une cousine très éloignée de son père, qu'autrefois on n'aimait pas beaucoup chez le savant, la trouvant trop mystique, un peu dévote, comme disait le pauvre Louis Méraux ; oui, tous négligeaient de monter les cinq étages. La vieille dame était une femme distinguée, pleine de sagesse et de raison. Avec un tact admirable, elle fit comprendre à Madeleine que le pain à gagner ne doit jamais nous faire rougir. Que le travail, qui donne l'indépendance, est une des plus nobles choses de ce monde.

Elle monta souvent au logis de la rue Cuvier. Elle venait à la jeune fille d'un pas doux et léger qui lui était particulier ; elle la baisait sur le front ; elle la guidait dans les heures sombres, où le cœur n'aperçoit pas une étoile ; puis, un jour, elle lui dit :

— Ne vous inquiétez plus, la bonne Providence n'abandonne jamais les orphelins ; elle donne une parure au lis, du grain aux oiseaux ; et, à ma chère Madeleine, elle offre une situation inespérée...

La jeune fille, palpitante, la lèvre entr'ouverte, écoutait.

Il s'agissait d'être la lectrice d'une demoiselle allemande, un peu hautaine, peut-être, mais qui ne manquait pas de cœur. Madeleine voyagerait, verrait de nombreux pays ; ce qui serait une distraction à son noir chagrin ; et ses honoraires, relativement élevés, si elle savait être économe, la mettraient à l'abri du besoin.

M^{lle} Méraux eut un sourire, le premier depuis la mort de son père. (A suivre.)

Librairie ABEL PILON, rue de Fleury, 88, PARIS
A. LE VASSEUR & C^o ÉDITEURS
LIVRAISON IMMÉDIATE
de tous les Ouvrages de la Librairie française ;
de toutes les Partitions et Publications musicales ;
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES
Gravures, Faux-Fort, Gravures en Couleurs, etc.
AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR
PAR CHEQUE CERTAINE DE
FRANCS D'ACQUISITION.
Payable CINQ FRANCS par mois
ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Grand Théâtre d'Angers.

Jeu 24 mars,

CARMEN, opéra-comique en 4 actes, musique de Georges Bizet.

Nouvelles militaires.

Il vient d'être décidé que les sapeurs de cavalerie porteront comme marque distinctive deux haches en sautoir du modèle usité dans l'infanterie.

Pour les cavaliers, l'attribut en drap garance de sous-officier est cousu directement sur la manche.

Pour les brigadiers, il est liseré d'un cordonnet en argent fin et cousu sur écusson.

Pour les sous-officiers, la double hache, fond liston argent fin, liserée entièrement d'un cordonnet en argent fin, est également cousue sur un écusson.

De nouveaux effets d'habillement vont être mis à l'essai dans les bataillons de chasseurs alpins.

La coiffure consiste en un béret bleu du modèle en usage chez les montagnards bernois. Il peut être rabattu sur les yeux et sur la nuque pour les garantir des rayons solaires.

Le pantalon serait renfermé dans une guêtre en drap imperméabilisé, et le soulier napolitain actuel ferait place au brodequin lacé à crochets.

LES MÉDECINS ET PHARMACIENS AUXILIAIRES DE L'ARMÉE

Le ministre de la guerre vient de soumettre à la signature du Président de la République un projet de décret modifiant les conditions de recrutement des médecins et pharmaciens auxiliaires de l'armée.

Aux termes de ce décret, l'examen d'aptitude sera imposé à tous les candidats sans exception.

LA « GABELLE À QUATRE »

La commission du budget a examiné mercredi un projet du ministre de la guerre, ayant pour objet de remplacer, dans l'armée, la « gamelle à quatre » par un appareil de cuisine individuelle, ou système Bouthéon.

Le rapporteur, M. Casimir Perier, a été chargé de demander au ministre des renseignements sur les expériences qui ont pu être faites du nouveau système dans les corps de troupes.

Mais, dès à présent, la majorité de la commission ne semble pas favorable à ce système de cuisine individuelle.

Nous apprenons les fiançailles de M. Marie-Gabriel-Adrien-Wilfrid de Miribel, lieutenant en second au 2^e régiment de chasseurs d'Afrique, fils de M. le général de division de Miribel, avec M^{lle} Rouillet, fille de M. le colonel du 2^e régiment de chasseurs d'Afrique.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

THÉÂTRE DE SAUMUR

Nous sommes heureux d'annoncer dès aujourd'hui que la représentation d'adieu de la troupe d'opéra de M. Neveu, qui aura lieu mardi prochain 29 mars, se composera de l'AFRICAIN, cette œuvre grandiose de Meyerbeer.

Après avoir donné ici successivement la *Favorita*, *Faust*, la *Traviata*, le *Docteur Crispin*, le *Barbier*, le *Voyage en Chine*, le *Grand Mogol*, *Sylvana*, etc., *Rigoletto* avec le barryton Guillemot, *Mireille*, *Hamlet*, *Mignon* et *Carmen*, la Direction ne pouvait plus dignement couronner sa brillante campagne théâtrale qu'en nous offrant l'un des principaux ouvrages de notre première scène lyrique, lequel n'a jamais été représenté à Saumur.

LE CONCERT DE CE SOIR

Aujourd'hui mercredi, à huit heures, aura lieu, dans les salons de la Mairie, le 3^e concert d'hiver donné à ses souscripteurs par la Musique municipale, avec le concours de M^{lle} Guilbert, la charmante Carmencita d'hier soir, et de MM. Weber et Meiners.

LA GARNISON DE FONTEVRAULT

C'est le 2^e bataillon de 77^e de ligne (commandant Sécheron) qui est désigné.

comme nous l'avons dit, pour aller, de Cholet, tenir garnison à Fontevault, où il doit remplacer le bataillon de 436^e se rendant à Langres (Haute-Marne) comme bataillon de forteresse.

ANGERS.

La quête faite dimanche pendant la cavalcade, dans les rues d'Angers, a produit la somme de 4,823 fr. 70.

D'après le Ralliement, il en a été fait la distribution suivante :

Bureau de bienfaisance, 923 fr. 70 ;
Crèches, 300 fr. ;
Fourneaux des écoles, 200 fr. ;
Petites Sœurs des pauvres, 200 fr. ;
Union Générale, 50 fr. ;
Dispensaire, 50 fr. ;
Maternité, 400 fr.

PIÈCES FAUSSES

Il circule en ce moment de fausses pièces de 20 fr.

Dans l'espace de quinze jours, deux de ces pièces ont été coupées à la Trésorerie générale d'Indre-et-Loire.

Voici, à titre de renseignements, leurs signes distinctifs :

Elles sont de couleur un peu blanche, en métal blanc doré.

Les lettres sont mal gravées, aussi bien sur les deux faces que sur l'exergue.

Quant à leur poids, il est le même que celui des bonnes pièces.

Nous engageons donc nos lecteurs à faire bien attention à la monnaie d'or qu'ils recevront, ces fausses pièces étant, bien entendu, sans nulle valeur.

LE CRIME DE CHERMILLE

On écrit de Cholet, le 22 mars :

« La femme Chardonneau a été mise hier en état d'arrestation, après interrogatoire et confrontation avec les assassins de Mallard. »

« Aujourd'hui les enfants Leconte seront confrontés avec les inculpés. »

POITIERS.

Jeudi dernier, un voyageur venant de Tours arrivait en gare de Poitiers par le train de 9 heures 42 du matin.

Pendant l'arrêt, et en attendant son départ pour Bordeaux, le voyageur se rendit au buffet pour y déjeuner, laissant sa valise et son pardessus dans la voiture qui devait le transporter vers les rives de la Garonne.

Mais quel ne fut pas son désappointement lorsqu'il reprit place dans son compartiment en constatant que son confortable pardessus, d'une valeur de 90 à 100 fr., avait disparu ! Heureusement pour lui, sa valise était là et ne paraissait nullement avoir été touchée par l'amateur de paletot.

L'infortuné voyageur n'eut d'autre ressource que de faire constater le vol commis à son préjudice.

UNE SÉQUESTRATION

La gendarmerie d'Hennebont vient de dé-

couvrir, dans la commune de Languidic, un cas de séquestration révoltant.

La victime est un pauvre enfant de trois ans, que des parents barbares ont tenu enfermé dans une armoire pendant un an environ.

Cette découverte a produit une grande émotion. Le père et la mère ont été mis en état d'arrestation. L'enfant, un véritable squelette, est à l'hospice d'Hennebont, où il reçoit les meilleurs soins.

LE CRIME DE LA RUE MONTAIGNE

L'arrestation de Pranzini à Marseille

La police de sûreté a arrêté dimanche soir, à neuf heures, au Grand-Théâtre de Marseille, un nommé Henri Pranzini, âgé de vingt-neuf ans, descendu à l'hôtel Noailles, et que l'on a tout lieu de croire être l'assassin de Marie Regnault, d'Annette et Marie Gremeret.

Voici les premiers détails sur cette arrestation :

Dimanche, vers cinq heures du soir, un individu se présenta dans une maison de tolérance où il laissa comme paiement, en partant, certains bijoux qu'il prétendait avoir trouvés dans la rue Saint-Férol, et notamment une montre médaillon en forme de cœur, et une paire de dormeuses en brillants avec des perles fines.

Quand l'individu fut parti, les femmes, surprises, soupçonnèrent avoir eu affaire à un voleur, et se rendirent chez M. Court, commissaire de police, auquel elles racontèrent le fait et montrèrent les bijoux.

Le commissaire reconnut immédiatement les bijoux ; le médaillon surtout était exactement semblable à celui volé chez Marie Regnault et dont la description avait été envoyée de Paris.

Toute la police fut mise sur pied, et on ne tarda pas à découvrir l'individu assis à un fauteuil d'orchestre au Grand-Théâtre.

Il fut arrêté après la chute du rideau.

On constata qu'il avait des blessures aux mains ; une blessure à la troisième phalange de l'index gauche, une blessure transversale à la phalange annulaire de la main droite et une blessure à la face palmaire de la main droite.

Interrogé, l'individu déclara se nommer Pranzini, être âgé de vingt-neuf ans et originaire de Livourne. Il nie avoir laissé des bijoux dans une maison de tolérance, malgré les affirmations des femmes qui le reconnaissent.

Pranzini, écroué à la prison municipale, a tenté de se pendre dans la nuit de dimanche à lundi.

La doublure de son paletot avait été déchirée, roulée en corde et accrochée à un clou qui s'était détaché du mur et avait rendu vaine la tentative de pendaison.

M. Roux, substitut, a procédé à l'interrogatoire de Pranzini, qui a déclaré avoir quitté Paris, samedi matin, par le train éclair.

Interrogé sur le motif de son départ, il a répondu qu'il était parti après avoir lu le ré-

cit du crime de la rue Montaigne, dans la crainte d'être arrêté.

Sur la demande qu'on lui fit relativement à la provenance des blessures constatées sur ses deux mains, il dit qu'il s'était blessé en coupant du pain.

Confronté de nouveau avec les femmes de la maison de tolérance, qui persistèrent à le reconnaître, il leur dit qu'elles n'avaient pas de cœur.

Pranzini a 1 m. 70 de taille, des cheveux blonds clairsemés, un front large portant une cicatrice, un nez assez fort, des moustaches et des favoris blonds.

Il prétendait avoir demeuré à l'hôtel des Quatre-Nations ; mais, en réalité, il était descendu à l'hôtel des Noailles.

Une perquisition faite dans sa chambre amena la découverte d'une valise contenant du linge et un pantalon taché de sang.

Pranzini s'était fait inscrire à l'hôtel comme docteur suédois.

Il parle couramment l'anglais, le français et l'italien.

DERNIÈRE HEURE

Pranzini, quand il a été arrêté, a déclaré au commissaire de police qu'il connaissait à Paris une fille S..., demeurant rue des Martyrs, et dont il était l'amant.

Prévenus par dépêche, M. Guillot, juge d'instruction, et Goron, sous-chef de la sûreté, ont fait une perquisition chez la fille S..., qui a été longuement interrogée, puis arrêtée et conduite au dépôt.

Il résulte des renseignements acquis à cette heure que Geissler et Pranzini ne font qu'un seul et même individu.

Le sous-chef de la sûreté est parti avec plusieurs agents pour Marseille. Il doit ramener Pranzini à Paris.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 22 mars 1887.

Le marché est très animé : le 3 0/0 clôture à 80.85 ; le 4 1/2 0/0 fait 109.70.

Le Crédit Foncier se tient à 4.382.50 avec de nombreuses demandes sur les obligations foncières et communales. L'émission de Bons de 20 fr. s'annonce comme un grand succès. Ces bons sont remboursables par des lots variant de 100.000 fr. à 100 fr. ou tout au moins avec une prime qui portera la somme remboursée à 50 fr.

La Société Générale, en reprise, cote 470. Les actions de la Compagnie Française des Moulins à vapeur d'Anvers et du Havre seront mises en vente à partir du 30 mars. A 6 0/0 et avec les garanties d'avenir et de sécurité qu'elle offre, cette affaire ne peut manquer d'attirer les capitaux disponibles.

Le 26 mars aura lieu l'émission des 40.000 obligations (première hypothèque) de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est de l'Espagne. Le titre est offert à l'épargne au prix net de 301.50, il est remboursable à 500 fr. et rapporte 15 fr. d'intérêts. La Compagnie étant propriétaire de la ligne de Valence à Utiel, la somme demandée au crédit reste bien inférieure à la valeur intrinsèque du gage.

L'extraction du minerai des mines d'or et d'argent de Saphire est estimée, pour janvier, à 300 tonnes produisant net aux fonderies 22.500 fr. La mine continue à s'améliorer et l'action de 25 fr. fait prime sur le marché de Paris.

Les polices spéciales A B de l'Assurance Financière divisées en coupures de 500 fr. et 100 fr. et rapportant 5 0/0 ont un excellent courant d'affaires.

Nos chemins de fer sont fermes.

Par ce temps froid où les légumes frais sont si chers et si rares, nous recommandons tout particulièrement aux personnes économes les *Petits Pois* et les *Haricots verts* conservés par la maison Beauvais-Flon, de Nantes, qui sont vendus à l'ÉPICERIE CENTRALE, Saumur, 28 et 30, rue Saint-Jean, 0,95 c. la boîte d'un litre pouvant être servie à 6 personnes et 0,60 c. la boîte d'un 1/2 litre pour 3 personnes.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUivant DÉCRET DU 4 MAI 1864

CAPITAL: 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

AGENCE DE SAUMUR

Rue du Marché-Noir, 49.

Comptes de Chèques.—Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des Cies de l'Est, d'Orléans, et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres.—Envois de Fonds (Départements, Algérie et Étranger).—Billets de Crédit circulaires.—Encaissement et Escompte des Effets de Commerce.—Avances sur Titres.—Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de titres.—Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

HERNIES

Que font les médecins pour conjurer cette plaie sociale qui tue souvent ses victimes après les avoir torturées toute leur vie ? — Que pourraient-ils faire ? — Et d'abord la hernie est-elle curable ? — Quels sont les moyens à employer pour en obtenir la guérison et arriver à se passer du bandage ? — Telles sont les questions que le Dr Choffé, ex-médecin de marine, a résolues dans ses CAUSERIES MÉDICALES dont la 16^e édition vient de paraître.

C'est un guide précieux pour les personnes atteintes de cette affection, et je suis heureux d'annoncer à nos lecteurs que cet excellent ouvrage de 350 pages sera expédié gratuitement et sous enveloppe, à tous ceux qui joindront à leur demande 60 centimes en timbres-poste pour les frais d'envoi. — Ecrire au Dr CHOFFÉ, 27, quai Saint-Michel, Paris. D^r SANDREAU.

10,000 FRANCS D'ETRENNES

à qui prouvera que les *Dragées Russes* ne sont pas le meilleur spécifique qui existe dans tout l'Univers pour guérir vite les maladies de poitrine. Sous leur douce influence, les poumons gonflés comme des éponges par les humeurs, les glaires, les biles et les crachats gâtés, se dégorgent et acquièrent une vigueur extraordinaire. La toux, les bronchites, les catarrhes, la phthisie, les fluxions de poitrine et les oppressions cèdent irrésistiblement en quelques jours. Le grand flacon, 3 fr. Pharmacie Continentale, 116, boulevard Haussmann, à Paris, et pharmacie NORMANDINE, 11, rue Saint-Jean, à Saumur.

BOURSE DE PARIS

DU 22 MARS 1887.

Rente 3 0/0	81 10
Rente 3 0/0 amortissable	85 20
Rente 4 1/2	103 85
Rente 4 1/2 (nouvelle)	109 70
Obligations du Trésor	507 50

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ordonnance du Docteur

— Il y a deux catégories de chasseurs qui vivent... à côté, dit-il au docteur... aux inexpérimentés qui manquent franchement, loyalement, je dis : honneur au courage malheureux ! Mais il y a ceux qui nient leur maladresse... et ceux-là sont indignes de pardon...

— Vous êtes bien sévère, docteur ! dit le baron en souriant.

— Je ne suis que juste ; et dans cette seconde catégorie, poursuivait le railleur, je mets au premier rang le maladroit qui a toujours blessé à mort un gibier... qu'on ne retrouve jamais !

— Ici, l'un des jeunes néophytes rougit prodigieusement.

— Si vous dites cela pour moi, docteur, commença-t-il...

— Je parlais... en général ! fit le cruel Marius... et vous vous dénoncez vous-même, jeune imprudent !

— Mais j'ai vu rouler la lièvre sous mon coup...

— Et il court encore ! Mais savez-vous, messieurs, ce qui est plus coupable cent fois que de

manquer un gibier ? C'est, quand on le peut, ne pas le tirer, dit brusquement le docteur en se tournant vers Raymond...

— Cela dépend des circonstances ! répondit l'officier d'un ton sérieux.

— Comme vous me dites cela ! répliqua Marius avec un étonnement non joué... votre adresse n'est pas ici en cause... la façon dont elle s'est affirmée, aujourd'hui, me permet de vous interpellier directement... Voyons ! pourquoi, cette après-midi, ayant pu tirer un chevreuil à belle, l'avez-vous épargné ? Vous étiez à la traque, mon voisin de gauche... la bête me passe d'écharpe, au petit pas, et allant droit sur vous, naturellement, je ne tire pas, je vous vois épauler... puis rabattre votre arme... vous étiez, immobile, comme Méduse... pourquoi, diable ! n'avez-vous pas fait feu ?

— C'est que... vous n'avez pas tout vu... dit Raymond avec effort.

— Il nous faut, insista Marius, le mot du mystère... si mystère il y a...

— Vous allez en juger, dit Raymond... Je voyais arriver la bête sur moi... c'était une chevreuille... elle ne filait ni droit, ni vite... sautillant, joublo-

tant... — Ça vous a attendri ! fit le docteur. Ou bien, continua l'incorrigible Marius avec un éclat de rire... la chevreuille avait une croix sur l'os fron-

tal... comme le cerf de Geneviève de Brabant !

— Docteur, laissez donc parler le capitaine... dit le baron, interprète de la pensée de tous...

— J'avais donc épaulé, reprit M. d'Aiglangy, j'allais serrer la gachette... quand une jeune fille sortant de derrière une cèpe voisine, s'élança sur la chevreuille et la prit dans ses bras... comme si elle voulait la couvrir de son corps... En pareil cas, auriez-vous tiré, docteur ? Mais, vous aviez raison en disant que je restai cloué sur place par la surprise... n'en pouvant croire le témoignage de mes yeux...

Ce fut un concert d'exclamations parmi les convives : les oh ! les ah ! les : « pas possible » se confondaient tous dans une tonique évidente d'incrédulité...

Chose étrange, le docteur était devenu sérieux, à son tour, et le baron et son fils avaient échangé, sans rien dire, un vif regard.

— Tout cela, continua le capitaine, vous semble un conte arrangé à plaisir. Je le comprends si bien que, moi-même, je me suis cru le jouet d'un songe éveillé. Cependant, cette scène rapide s'était déroulée pour moi en si pleine lumière, dans des conditions d'esprit si lucides... qu'après réflexion le doute ne me fut plus permis.

— Était-elle jolie, au moins, votre... votre vierge à la biche ? demanda en souriant l'un des plus jeunes convives.

— Son mouvement, en entraînant le charmant animal, avait été si prompt, que je n'avais pu la voir qu'en profil perdu... mais ce qui me sembla plus émouvant encore, c'est que l'inattendu de cette vision s'accroissait d'une ressemblance frappante... j'avais déjà vu... ou cru voir cette jeune fille... et faut-il le dire, cette apparition évoquait en moi tout un monde de souvenirs... à la fois chers et terribles !

— Ça tourne au roman... façon Anne Radcliffe, ricana un des jeunes gens... et vous restez muet, docteur ?...

— Mais c'est le capitaine qui a la parole, répliqua Marius qui ne riait plus. J'entends qu'il la garde... Car je flairer une aventure de haut vol... et j'en attends le récit.

M. d'Aiglangy, reprit le baron, en a trop dit pour nous cacher le reste...

— Vous le voulez, messieurs, et j'aurais mauvaise grâce à vous refuser... Mais je dois vous prévenir que mon histoire n'engendre pas précisément la gaieté et qu'elle n'est guère à sa place dans cette réunion joyeuse.

Cela dit, le capitaine se recueillit un instant ; puis il commença :

(A suivre.) VICTOR VAILLANT.

BELLE JARDINIÈRE

Samedi 26 Mars 1887

OUVERTURE DES NOUVEAUX MAGASINS

DE LA

SUCCURSALE D'ANGERS

Place du Ralliement

VÊTEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE POUR HOMMES ET POUR ENFANTS

BONNETERIE, CREMISES, GANTS, CRAVATES, CHAPELLERIE, CHAUSSURES

Et tout ce qui concerne l'Habillement de l'Homme

VÊTEMENTS DE LIVRÉE - VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

AVIS

VIN DE RAISINS DE CORINTHE

8 à 9 degrés garantis.

VIN DE RAISINS DE SMYRNE

8 à 9 degrés garantis.

VIN DE RAISINS MÉLANGÉS 7 à 8°.

Le public est prévenu qu'à partir du 25 Mars courant, il trouvera chez MM. DESGUIRAUD et BOURASSEAU, 22, rue Fardeau à Saumur, aux conditions suivantes :

VIN DE RAISINS DE CORINTHE.....	la barrique....	50 fr.	VIN DE RAISINS MÉLANGÉS.....	la barrique....	44 fr.
Id. DE SMYRNE.....	id.	47 »	Corinthe et Smyrne rouges coupés avec des vins naturels.		65 »

Logés et rendus à domicile, au comptant, tous droits en sus.

Les fûts sont repris pour trois francs.

Tous ces vins sont garantis exempts de tout mélange d'alcools nuisibles tels que ceux de pommes de terre, grains, etc., etc., ainsi que de tous autres mélanges, ce qui est à considérer; peu de vins autres que ceux récoltés par les propriétaires et n'ayant pas changés de maîtres peuvent être ainsi garantis.

Extrait d'une circulaire de M. le Directeur général des Contributions indirectes, en date du 26 août 1880 :

« Appelé sur la demande de M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce à se prononcer sur la question des vins de raisins secs, le Comité consultatif d'hygiène publique, par un avis en date du 12 janvier 1880, a fait connaître que ces vins renferment les mêmes principes que les vins de vendange; que, mélangés avec ceux-ci, leur usage est sans inconvénient au point de vue de l'hygiène. *Signé: P. AUDIBERT.* »

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE GARNIER, DENIS.

Par jugement en date du 21 mars 1887, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré excusable le sieur Garnier, Denis, entrepreneur de travaux publics à Saint-Georges-Châte-laison.

Pour extrait :

(205) Le Greffier, GAUTIER.

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Par suite d'acceptation bénéficiaire.

Le VENDREDI 25 MARS 1887, à une heure du soir, dans une maison à Saumur, rue des Capucins, n° 18, où est décédée M^{me} veuve MÉNORÉ,

Il sera vendu :

Armoires, bois de lit, secrétaire et buffet en noyer, tables, fauteuils, chaises, glaces, peintures, matelas, couette, traversins, oreillers, édredon, couvertures, linges, vêtements, argenterie, montres, divers coupons d'étoffes, batterie de cuisine, vaisselle et autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 Juin 1887

UNE MAISON

Située à Saumur, rue des Palens, n° 10,

Avec écurie, remise, cour et jardin.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Études de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12, et de M^e GUYARD, notaire à Doué-la-Fontaine.

VENTE
Aux enchères publiques,
Après faillite,

DE
DIVERS IMMEUBLES

Consistant notamment :

En deux Établissements de Fours à Chaux et Maisons,

Situés commune de Soulanges, près la route de Doué à Vihiers, dépendant de la faillite du sieur RENOU.

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche 27 mars 1887, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e GUYARD, notaire à Doué-la-Fontaine.

S'adresser, pour les renseignements :

1° A M^e BEAUREPAIRE, avoué poursuivant;

2° A M^e GUYARD, notaire à Doué-la-Fontaine, dépositaire du cahier des charges.

A LOUER pour la Saint-Jean 1887, une MAISON, rue d'Alsace, avec jardin, écurie et remise.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire. On louera à bail ou à l'année.

MAISON A LOUER

64, rue de Poitiers.

S'adresser à M. BOURGUIGNON, rue Saint-Nicolas. (160)

A LOUER

Pour la Toussaint prochaine, L'AUBERGE

De la Belle-Étoile

Située Levée-Neuve, route de Rouen, commune de Saint-Lambert.

S'adresser à M. MORISSEAU aîné, route de Rouen, à côté de l'auberge.

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de santé,

Un Magasin de Lingerie

Et Confection

Situé au centre du commerce.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

TRÈS GROS

Échalas en Châtaignier

En bois de vingt ans.

Les 5 pieds..... 65 fr. le mille.

Les 4 pieds et demi. 55 fr. le mille.

Petits échalas à des prix très réduits.

Treillages pour clôtures.

S'adresser chez M. JURNIETTE, 44, quai de Limoges, Saumur. (124)

AVIS

M^{me} veuve MOGUIET, 6, rue du Petit-Versailles, à l'honneur de prévenir sa clientèle qu'elle vient de céder son atelier de charpente à M. BARGE, son neveu.

AVIS

AUX

Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement :

Selmes, Blèmes, Javards, Crevasses, Crapauds,

EMPLOYEZ

L'Onguent Souverain de A. PÉROT

Seule Maison de vente,

L. BONNEAU

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9,

SAUMUR.

On trouve en la même maison : Brosserie, Cirage pour harnais, Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais;

Encastique pour parquets et le Chromo extra siccatif pour carrelage; Plumeaux et Eponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

L'étude de M^e LECOY, avoué à Saumur, est transférée 1, rue Pavée, au coin de la rue du Temple. (180)

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

INJECTION PEYRARD

ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique, guérissant réellement en 4 à 6 jours. Rapport: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 40 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 184 Européens, a donné 184 guérisons. Chez l'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

SANS PALAIS

DENTS

NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.